

DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA

**SOUS DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

CONSULTATION NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 01/2023

Un avis de consultation est lancé pour : **Acquisition Matériel informatique**

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA

**SOUS DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
BOULEVARD BOUZERED HOCINE, ANNABA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de deux mille Dinars (**2000,00DA**), non remboursable, au compte bancaire :
n°**001004820300000079/57**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1.D'un dossier administratif**
- 2.D'une offre technique**
- 3.D'une offre financière**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention : « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière »

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE AVEC EXIGENCES DE CAPACITEES
MINIMALES
N° 01/2023
“CONCLUSION D’UN CONTRAT PORTANT ACQUISITION MATERIEL
INFORMATIQUE”
« A N’OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D’OUVERTURE DES PLIS
ET D’EVALUATION DES OFFRES »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de cinq jours **(05)** à partir de la date de parution du présent avis sur le site WEB AT.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l’ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l’adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.